FICHE TECHNIQUE HUILE BOISERIES EXTÉRIEURES

PROPRIETES

L'HUILE POUR BOISERIES EXTERIEURES est une huile incolore destinée aux supports bois soumis aux intempéries en extérieur. Elle pénètre profondément dans les supports, met en valeur la structure naturelle du bois , le protège contre l'humidité et empêche le grisaillement typique des bois en extérieur par un entretien adapté.
Destinée au traitement préventif ou en entretien sur les bois poncés, rabotés ou bruts de sciage en extérieur. N'est pas adaptée pour les menuiseries (portes, fenêtres etc..).
Contient un conservateur fongicide. Ce conservateur est incorporé dans des proportions respectant l'aspect écologique du produit fini.
Attention ! Pour l'utilisation en extérieur, les bois doivent être mis en œuvre et traités conformément selon la norme DIN 68800-2(4). Les bois à l'horizontale avec de l'eau stagnante sont à éviter. Les bois mis en œuvre verticalement doivent être traités en partie basse pour éviter les remontées d'eau par capillarité.

COMPOSITION

Hydrocarbures hautement raffinés sans aromatiques, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, huile de ricin, standolie d'huile de bois, huile de soja, argile, montmorillonte, dioxyde de titane, agent liant et antimoussant, antioxydant, siccatif polymère de cobalt, siccatifs calcium et manganèse. Contient du 3-IOD-2-PROPINYLBUTYLCARBAMAT, 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON et du Terbutryn en tant que conservateur de film (risque d'allergies).

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT. Eliminer les anciennes peintures.

2- Application

Appliquer une à deux couches selon absorption du bois, à la brosse (brosses plates à fibres synthétiques ou mixtes), au rouleau laqueur (velour) ou au pistolet, en attendant 24 heures entre couches. Éventuellement égrainer au grain 180-240.

Important : Effectuer un essai préalable. Mélanger les pots de n° de charges différents avant emploi. En cas d'utilisation et de séchage en intérieur, veillez à bien ventiler et aérer les locaux !

Application au pistolet
Pistolets à godets : Duse 1-1,5 mm, pression 2,0 – 2,5 bar.
Airless : Duse 0,23-0,28 mm, pulvérisation 4 bar, pression matériel 80 bar.

3- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT.

4-Couche d'entretien

Pour une protection durable, les surfaces exposées aux intempéries doivent être traitées tous les 2 à 3 ans, et les surfaces horizontales tous les ans.

SECHAGE

Sec et recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie).

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

60 à 80 ml/m², 12 à 16 m²/litre pour la première couche. 30 à 400 ml/m², 25 à 30 m²/litre pour la deuxième couche. Une consommation plus importante est à prévoir sur les bois rabotés ou bruts de sciage.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement. Contient du 3-IOD-2-PROPINYLBUTYLCARBAMAT (N°CAS 55406-53-6). Peut provoquer des réactions allergisantes.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)
VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Consulter les indications de danger sur l'étiquette avant utilisation. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. En cas d'irritation de la peau consulter l'avis d'un médecin et lui montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Pendant l'application, utiliser une protection adaptée pour protéger la peau. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet porter un masque de protection respiratoire (filtres combinés A2/P2). Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Protéger les surfaces environnantes ne devant pas être traitées. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.
Ce produit est classé selon les directives européennes 528/2012, non biocide.
Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en décheteries selon les règlementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.
AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/e : 400 g/l 2010
Contient 370 g/l maxi

GISCODE : BSL 10

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA– BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)
VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU